

Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification du produit chimique et de l'entreprise

NOM DU Batterie au lithium-ion

PRODUIT : TYPE Batterie de démarrage pour moto 12V/1.6Ah/19.2Wh

DE BATTERIE : Hangzhou Skyrich Power Co.

FABRICANT : No.118, Linban Road, District of Gongshu, Hangzhou, Zhejiang, Chine

TEL : 86-571-88140995



Section 2 - Composition/informations sur les ingrédients

Description chimique générale : Ce produit chimique est un mélange. Composition, informations sur les ingrédients :

INGREDIENTS	Contenu (percent of total weight) (pourcentage du poids total)	No CAS	Einecs
Phosphate de fer lithié enrobé de carbone (LiFePO4)	28%	15365-14-7	N/A
Carbone (Graphite)	12%	7782-42-5	231-955-3
PP	5%	9003-07-0	N/A
PVDF	2%	24937-79-9	N/A
PE	5%	9002-88-4	N/A
CMC	0.5%	9004-32-4	N/A
LiPF6	9%	21342-40-3	244-334-7
CE	9%	96-49-1	202-510-0
DMC	9%	616-38-6	210-478-4
Cuivre (Cu)	13%	7440-50-8	231-159-6
Aluminium (Al)	7%	7429-90-5	231-072-3
SBR	0.5%	9003-55-8	N/A

Matériau de l'étui	Contenu (pourcentage du poids total)	No CAS	Einecs
ABS	100%	9003-56-9	

Section 3 - Identification des risques et de la santé

Classification

Toxicité aiguë - Orale	Catégorie 4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Il s'agit d'une batterie. En cas de rupture, les risques mentionnés ci-dessus existent.

Aspect : Solide

État physique : Solide

Odeur : Pas d'information disponible

SGH Éléments d'étiquetage, y compris les conseils de prudence

Danger

Mentions de danger

Les piles intactes ne présentent pas de risques particuliers. En cas de rupture ou de fuite du boîtier de la batterie, les risques suivants peuvent survenir :

- Nocif en cas d'ingestion
- Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- Susceptible de provoquer le cancer
- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
- Provoque des lésions aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée
- Si la batterie est court-circuitée, surchargée ou surchauffée, l'électrolyte de la batterie peut s'écouler ou la batterie peut s'enflammer/exploser.



Conseils de prudence - Prévention

- Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
- Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après avoir manipulé le produit.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Réponse

- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette)

Yeux

En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer et appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour qu'elle puisse respirer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

En cas d'ingestion : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Rincer la bouche

Ne pas provoquer de vomissements

Conseils de prudence - Stockage

Magasin fermé à clé

Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Section 4 - Mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux	Pas d'effet en cas de manipulation et d'utilisation courantes. Si l'exposition à des matériaux internes dans en raison d'une enveloppe extérieure en métal/plastique endommagée, les mesures suivantes sont recommandées.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir une assistance médicale. immédiatement. Ne pas utiliser la méthode du bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié doit administrer de l'oxygène. Retard pulmonaire un œdème peut se produire. Consulter immédiatement un médecin.
Contact visuel	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. minutes. Garder l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter la zone affectée. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. conseil/attention.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau en éliminant tous les résidus. vêtements et chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite abondamment. l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Autoprotection du secouriste	Veiller à ce que le personnel médical soit informé du ou des matériaux en cause, prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens. prendre des précautions pour se protéger et éviter la propagation de la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir la partie 11 pour plus d'informations.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. L'utilisation de lavage gastrique ou de vomissements est contre-indiquée.

Une éventuelle perforation de l'estomac ou de l'œsophage doit être examinée. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. Une baisse marquée de la tension artérielle peut se produire avec des râles humides, des expectorations mousseuses et une tension artérielle élevée.

la pression du pouls.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Classe D - Poudre chimique sèche, le sable convient, ne pas utiliser d'eau.
Propriétés de danger	La batterie peut être surchauffée par des courts-circuits extérieurs et intérieurs. et la combustion des piles peut dégager des fumées toxiques.
Produits de combustion dangereux	Oxyde métallique ; oxyde de carbone (CO) ; ioxyde de carbone (CO2), etc.
Sauvegarde des pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un masque complet. l'équipement de lutte contre l'incendie. Utiliser des équipements de protection individuelle.

Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Attention ! Matière corrosive. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Veiller à ce que une ventilation adéquate. Utiliser les équipements de protection individuelle nécessaires. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart et au vent du déversement/de la fuite.
Autres informations	Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	En cas de rupture de la batterie, évitez tout contact avec la peau et recueillez toutes les substances libérées. dans un récipient doublé de plastique. Éliminer conformément à la législation locale et à la réglementation en vigueur. règles
Méthodes de nettoyage	Si le boîtier de la batterie est démonté, de petites quantités d'électrolyte peuvent s'écouler. Emballez la batterie avec les ingrédients décrits ci-dessus. Nettoyer ensuite avec de l'eau (l'acide acétique dilué peut être utile)

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Conseils pour une manipulation sûre

- Ne pas jeter au feu.
- Ne pas mélanger avec d'autres types de piles.
- Utiliser des mesures efficaces contre les courts-circuits.
- Ne pas brancher de manière incorrecte ou court-circuiter, ce qui pourrait entraîner une surchauffe, une explosion ou une fuite du contenu de la pile. Un court-circuit accidentel entraînera une élévation de la température de la batterie et réduira sa durée de vie. Veillez à éviter les courts-circuits prolongés, car la chaleur peut brûler la peau de l'utilisateur et même entraîner la rupture du boîtier de la pile. Les conteneurs de piles en vrac, les pièces de monnaie, les bijoux en métal, les tables de travail en métal, les ceintures en métal ou tout autre équipement servant à assembler les piles peuvent être à l'origine d'un court-circuit.

- Ne pas utiliser de solvants organiques ou d'autres nettoyants chimiques sur la batterie.
- Ne pas démonter ou décomposer.
- Éviter le contact avec l'eau, éviter la lumière directe du soleil.
- La batterie doit être transportée avec un état de charge de 20%~70%.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

- Stocker dans un endroit frais, sec et propre, mais éviter la condensation sur les cellules ou les bornes de la batterie.
- Une température élevée peut endommager les performances de la batterie, provoquer des fuites ou de la rouille.
- Protéger contre les dommages physiques et les courts-circuits.
- Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion, éloignez les étincelles et autres sources d'inflammation de la batterie.
- Ne laissez pas d'objets métalliques entrer en contact simultanément avec les bornes positives et négatives des batteries.
- Ne pas empiler une batterie directement sur une autre batterie.
- Ne pas stocker les piles sur des surfaces conductrices d'électricité.

Section 8 - Contrôle de l'exposition, protection individuelle

Paramètres de contrôle

No CAS	ACGIH (mg/m3)	NIOSH (mg/m3)	OSHA (mg/m3)
15365-14-7	Aucune liste	Aucune liste	Aucune liste
7782-42-5	Aucune liste	Aucune liste	PEL-TWA 15
9003-07-0	Aucune liste	Aucune liste	Aucune liste
24937-79-9	Aucune liste	Aucune liste	Aucune liste
9002-88-4	Aucune liste	Aucune liste	Aucune liste
9004-32-4	Aucune n'est répertoriée	Aucune n'est répertoriée	Aucune n'est répertoriée
21342-40-3	Aucune n'est répertoriée	Aucune n'est répertoriée	Aucune n'est répertoriée
96-49-1	Aucune n'est répertoriée	Aucune n'est répertoriée	Aucune n'est répertoriée
616-38-6	Aucune liste	Aucune liste	Aucune liste
7440-50-8	TLV-TWA 1(poussière)	REL-TWA 1(poussière)	PEL-TWA 1(poussière)
7429-90-5	TLV-TWA 15(poussière)	REL-TWA 10(poussière)	PEL-TWA 10(poussière)

Contrôles techniques

-
- La ventilation générale de la pièce est suffisante dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation.
 - N'installez pas ces piles dans des endroits fermés et non ventilés.
 - Les installations qui stockent ou utilisent ce produit doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

2.0

Travail/pratiques hygiéniques

- Retirez vos bijoux, bagues, montres et tout autre objet métallique lorsque vous travaillez sur la batterie.
- Tous les outils doivent être isolés afin d'éviter tout risque de court-circuit.
- NE PAS poser d'outils sur la batterie.
- La zone de travail doit être équipée d'un équipement anti-incendie et d'un équipement d'urgence en cas de fuite, en quantité et en nature suffisantes.

Équipements de protection individuelle

Yeux : Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour les batteries scellées.

Peau : Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour les batteries scellées.

Vêtements : dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour les batteries scellées.

Respirateurs : Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, aucune protection spéciale n'est requise pour les batteries scellées. Utiliser un appareil respiratoire approprié si les concentrations de poussières ou de brouillard en suspension dans l'air sont supérieures.

Équipement de protection individuelle (en cas de rupture du boîtier de la batterie)

- Portez toujours des lunettes de sécurité appropriées avec des écrans latéraux ou un écran facial complet.
- Utiliser des gants appropriés. Porter des bottes, un tablier ou des vêtements appropriés.
- Utiliser un appareil respiratoire approprié.

Autre protection

Ne pas fumer ni manger sur le lieu de travail. Maintenir de bonnes habitudes de santé. Se laver soigneusement les mains après avoir travaillé et avant de manger.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Sépcification de base

Tension nominale 12.0V

Capacité nominale 1.6Ah

Watt heure 19.2Wh

Personnages d'apparence

Solide. Boîtier rectangulaire en plastique avec bornes apparentes pour les connexions électriques, batterie solide et inodore.



Fonction : Pour le démarrage des motos.

Solubilité : Insoluble dans l'eau.

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune dans le cadre d'un traitement normal.
- Lorsqu'une cellule de batterie est exposée à un court-circuit externe, à un écrasement, à une modification, à une température élevée, à des flammes nues, elle est à l'origine d'une production de chaleur et d'une inflammation.

Conditions à éviter

Exposé à un court-circuit externe, à une surcharge prolongée, à un écrasement, à une modification, à une température élevée, à des flammes nues, à des matériaux incompatibles, à la lumière directe du soleil et à une humidité élevée.

Incompatibilités avec d'autres matériaux

Matériaux conducteurs, eau, eau de mer, oxydants et acides forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire des fumées dangereuses d'oxydes métalliques, des gaz nocifs, etc.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Section 11 - Informations toxicologiques

Informations toxicologiques :

CAS NO.	RETCS
15365-14-7	Aucune liste
7782-42-5	MD9659600
9003-07-0	UD1842000
24937-79-9	Aucune liste
9002-88-4	TQ3325000;KX3270000
9004-32-4	FJ5950000
21342-40-3	Aucune liste
96-49-1	FF9550000



616-38-6

FG0450000

7440-02-0	QR5950000;QR6126100;QR6555000;QR7120000
7440-50-8	GL5325000;GL7440000;GL7590000
7429-90-5	BD0330000;BD1020000
9003-55-8	WL6478000
9003-56-9	AT6970000
15365-14-7	Aucune liste

Toxicité aiguë :

Ingrédients : hydroxyde de méthylcellulose sodique

- LC50 : >5800 mg/m³/4h (petit rat, inhalation)
- LD50 : >27 g/kg (small rat, to eat

) Ingrédients : LiPF₆

- LD50 : >1702 mg/kg (gros rat, par voie

orale) Ingrédients : Ethylène carbonate

- LD50 : >10000 mg/kg (big rat, par voie orale)
- LD50 : >3000 mg/kg (rabbit, par la

peau) Ingrédients : Dimethyl carbonate

- LD50 : >6000 mg/kg (small rat, par voie orale)
- LD50 : >13000 mg/kg (big rat, par voie orale)

Irritation : N/A

Cancérogénicité :

Ingrédients : nickel

- LARC-2B : cancérogène potentiel
- ACGIH A5 : cancérogène non humain

Autres substances : ne figure pas sur la liste de l'ACGIH , IARC , NTP

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun effet dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation de routine pour une batterie scellée. L'exposition à l'électrolyte contenu dans la batterie peut entraîner de graves irritations et des brûlures chimiques.

Peau : Aucun effet dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation de routine pour une batterie scellée.

L'exposition à l'électrolyte contenu dans la batterie peut provoquer des brûlures chimiques.

L'exposition aux particules de la batterie peut provoquer une dermatite.

Ingestion : Aucun effet dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation de routine



pour une batterie scellée. Nocif en cas d'ingestion de l'électrolyte contenu dans la batterie.
L'exposition à l'électrolyte contenu dans la batterie peut provoquer de graves brûlures chimiques dans la bouche, l'œsophage et le système gastro-intestinal.

Inhalation : Aucun effet dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation de routine pour une batterie scellée. Si la batterie est cassée, l'inhalation de fumées/poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires, une toux, un essoufflement ou des brûlures chimiques.

Section 12 - Informations écologiques

Toxicité écologique :

Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Chimique nom	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Daphnia Magna (Puce d'eau)
Cuivre	72h CE50 : 0,0426 - 0,0535 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 96h CE50 : 0,031 - 0,054 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50 : = 0,052 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50 : = 0,3 mg/L (Cyprinus carpio) 96h LC50 : 0,0068 - 0,0156 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50 : = 0,2 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50 : = 0,8 mg/L (Cyprinus carpio) 96h LC50 : = 0,112 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50 : = 1,25 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50 : < 0,3 mg/L (Pimephales promelas)	48h CE50 : = 0,03 mg/L
Graphite	-	96h LC50 : > 100 mg/L (Danio rerio)	-

Persistance et dégradabilité : Aucune information

disponible **Potentiel de bioaccumulation :** Aucune

information disponible **Mobilité dans le sol :** Aucune

information disponible

Autres informations : Si la batterie est jetée dans l'environnement, le contenu nocif qu'elle contient peut être dangereux.

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination :

Éliminer conformément aux réglementations locales, éliminer les déchets conformément à

la législation environnementale.

Ne pas incinérer, car les piles peuvent exploser à une température excessive. Se référer à la partie

7-Manipulation et stockage et Partie 8-Contrôles de l'exposition/Protection individuelle pour des informations supplémentaires sur la manipulation et la protection des employés.

Code des déchets de Californie : 141

Le produit contient une ou plusieurs substances figurant sur la liste des déchets dangereux de l'État de Californie.

Nom chimique	No CAS	Déchets dangereux en Californie
Phosphate de fer lithié enrobé de carbone (LiFePO ₄)	15365-14-7	Toxique
Cuivre (Cu)	7440-50-8	Toxique
Aluminium (Al)	7429-90-5	Poudre inflammable

Section 14 - Informations relatives au transport

Les batteries Li-Ion sont conformes aux recommandations de l'ONU sur le transport des marchandises dangereuses, aux réglementations de l'IATA sur les marchandises dangereuses et aux réglementations applicables du DOT des États-Unis pour le transport en toute sécurité des batteries Li-Ion. Les batteries Li-Ion ont été testées conformément aux dispositions du Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, sous-section 38.3, et sont classées comme des marchandises non dangereuses.

Transport maritime :

Les batteries au lithium-ion ($\leq 100\text{Wh}$) peuvent être transportées en tant que marchandises non dangereuses conformément à la norme IMDG SP188.

La batterie au lithium-ion ($> 100\text{Wh}$) doit être transportée comme une marchandise dangereuse : UN3480 - Classe 9 ; l'emballage est conforme à la PI903 du code IMDG (Amdt.41-22) édition 2022, répond aux normes de performance du groupe d'emballage II.

Transport aérien :

- Cellules au lithium-ion ($\leq 20\text{Wh}$) ou batteries ($\leq 100\text{Wh}$) : UN3480 avec Section II of PI965 de IATA DGR 2022, 63RD Edition of transportation... ;

Limite par colis : $\leq 2.7\text{Wh}=2.5\text{kg}$ ou $\leq 20\text{Wh}=8$ éléments ou $\leq 100\text{Wh}=2$ batteries.



-
- Cellules au lithium-ion ($\leq 20\text{Wh}$) ou batteries ($\leq 100\text{Wh}$) : UN3480 avec la section TB de PI965 de IATA DGR 2022, 63RD Edition de transport.

Limite par colis : $\leq 10\text{kg}$



- Piles au lithium-ion (> 20Wh) ou batteries (> 100Wh): UN3480 avec la section IA de PI965 de IATA DGR 2022, 63RD Edition of transportation; ;

Limite par colis : ≤35kg



Pile/batterie au lithium-ion emballée avec l'équipement : UN3481 avec PI966 de IATA DGR 2022,

63ème édition du transport .. ;

Cellule/batterie au lithium-ion contenue dans l'équipement : UN3481 avec PI967 de IATA DGR 2022,

63ème édition du transport .. ;

Transport terrestre :

ADR/RID (cross-broder)

Section 15 - Informations réglementaires

Informations réglementaires : Référence aux réglementations locales, nationales, américaines, européennes, canadiennes et internationales.

No CAS	TSCA	IECSC	DSL/NDL
15365-14-7	Non répertorié	Non répertorié	Inscrit sur la liste DSL
7782-42-5	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
9003-07-0	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
24937-79-9	Non répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
9002-88-4	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
9004-32-4	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
21342-40-3	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié
96-49-1	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
616-38-6	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
7440-50-8	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL
7429-90-5	répertorié	répertorié	Inscrit sur la liste DSL

Les réglementations suivantes s'appliquent spécifiquement à l'utilisation, la production, le

stockage, le transport, le chargement et le déchargement en toute sécurité des produits chimiques dangereux.

- La réglementation relative à la gestion sûre des produits chimiques dangereux (publiée par l'État).

Conseil du 16 février 2011)

- Les règles règles de mise en œuvre de sûrs Statut
En ce qui concerne les dangereux Produits chimiques dangereux
(No.667 ,1992)
- Règlement relatif à l'utilisation en toute sécurité de produits chimiques dangereux sur le lieu de travail (n° 423, 1992)

Section 16 - Autres informations

Département d'émission : Département

technique Date de révision : 1/3/2024

Explication de la révision : N/A

Avis au lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument une quelconque responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document.

La détermination finale de l'adéquation d'un matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls risques existants.